



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Affaire suivie par : Daniel SCHAAD
Pôle patrimoine et Architecture
**Service de l'architecture, des espaces protégés
et de la qualité du cadre de vie**

Toulouse, le 2 juin 2022.

Tél. : 05 67 73 21 05
Courriel : daniel.schaad@culture.gouv.fr

Répondre à
Drac Occitanie - site de Toulouse
32, rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Réf. : MV/DS/CT/2022.153

Copie à Mme l'ABF de l'Hérault

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions du code du Patrimoine (art. L. 631-4, III et D. 631-10), vous sollicite mon avis pour la procédure de modification n° 2 du site patrimonial remarquable de la commune d'Agde, suite à l'enquête publique favorable organisée entre le 10 et le 25 janvier 2022.

J'ai l'honneur de vous informer que je donne un avis favorable à cette modification.

Je vous informe par ailleurs que cette modification du site patrimonial remarquable de votre commune sera effective et opposable aux tiers à la fin de la procédure d'approbation qui comporte encore trois étapes :

- l'adoption de la modification par délibération de l'autorité compétente en matière de document d'urbanisme,
- l'annexion du document aux servitudes du document d'urbanisme,
- les mesures de publicité (art. D631-11 du code du patrimoine et R. 153-21 du code de l'urbanisme).

A l'issue de ces étapes, je vous demanderai de bien vouloir faire parvenir à la Drac Occitanie, site de Toulouse, une copie des pièces justificatives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
Michel ROUSSEL

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Rue Alsace-Lorraine
34306 Agde cedex

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles
Le Directeur du pôle patrimoine
et architecture
Michel VAGINAY